



Arnaque sur restitution caution (suite)

Par **lored**, le **02/07/2008** à **13:11**

il n'y avait plus assez de caractères!! :(rnlongue mon histoire!...rnComment faire au plus simple pour tenter de récupérer mon argent?rn(nb : j'ai un avocat, lequel s'occupe du procès avec mon ex conjoint, mais je crains que cela me coûte cher pour la somme à récupérer. ceci dit, les seules preuves existantes sur la refonte du couloir sont des films en possession de mon ex... avec qui je ne peux être en contact car après jugement, il a fait appel, donc on attend... rnserait-il alors préférable et important que mon avocat récupère cette preuve?)rnMerci de quelques conseils....